



LA CHARTE

L'association La Capéchade a le désir d'étendre sa raison d'être au service d'une société plus juste et plus solidaire, luttant contre la précarité alimentaire et facilitant le "vivre ensemble".

Elle privilégie un système socio-économique respectueux de l'Être Humain et de la Nature, pour les générations présentes et à venir. Pour cela, elle associe et cherche à articuler un projet social et un projet économique cohérent, ayant pour objet le développement d'une alimentation durable accessible à tous.

L'Association La Capéchade est apolitique et non confessionnelle, son action est impartiale et l'offre proposée est déterminée par les seuls besoins des publics accompagnés.

L'Association s'engage à communiquer une information globale, claire et cohérente sur l'ensemble de ses activités. En toutes circonstances, les membres de l'association doivent faire preuve d'écoute, de compréhension et d'empathie envers les autres membres. Ceux-ci doivent adopter une bienveillance à leur égard et s'interdire tout abus de position dominante et autres jugements de valeur.

Les membres de l'association s'engagent à prendre toute initiative nécessaire au bon fonctionnement de la structure et à agir en responsabilité pour garantir la sécurité des personnes et des biens.

Tous membre s'engage à l'égard de l'Association La Capéchade à :

- ✓ respecter la diversité culturelle, raciale et professionnelle,
- ✓ conserver une neutralité politique et religieuse,
- ✓ la convivialité, l'esprit d'équipe et de partage toujours avec bienveillance,
- ✓ promouvoir une image respectueuse et valorisante de l'association et de ses membres,
- ✓ observer une réserve envers les personnes extérieures à l'association afin que la réputation de l'association ou celle de ses membres ne soit pas atteinte,
- ✓ à fonctionner dans la coopération et non dans la concurrence vis à vis des autres membres,
- ✓ à coopérer avec les différents partenaires de l'Association: bénéficiaires, dirigeants, salariés permanents, autres bénévoles,
- ✓ à respecter son éthique, son fonctionnement et son règlement intérieur,
- ✓ à s'impliquer dans les missions et activités confiées,
- ✓ à faire des suggestions d'amélioration du fonctionnement et de l'organisation.

Si le non respect de ladite Charte est manifeste, l'Association La Capéchade pourra à tout moment décider de la fin de la collaboration avec l'un de ses membres, mais, dans toute la mesure du possible, en respectant un délai de prévenance raisonnable.